

Concept relative à l'approche LRRD  
Linking Relief, Rehabilitation and Development  
CRS Coopération Internationale



**Croix-Rouge suisse**

Rainmattstrasse 10/Case postale  
CH-3001 Berne  
Téléphone +41 (0)31 387 71 11  
[www.redcross.ch](http://www.redcross.ch)

Juin 2010

**Photo de couverture**

© Reuters/Emmanuel Braun, courtesy [www.alertnet.org](http://www.alertnet.org)

**Photos dernière page**

© CRS

<b><u>Table des matières</u></b>	<b>Page</b>
<b>1. Introduction</b>	<b>1</b>
1.1 Situation initiale	1
1.2 Définition de l'approche LRRD	1
1.3 Objet et champ d'application du concept	2
<b>2. Contexte et défis posés à la CRS</b>	<b>3</b>
2.1 Importance accrue de l'approche LRRD dans le secteur de la santé	3
2.2 Conditions cadres différentes des trois champs d'action	3
2.3 Instrumentalisation de la coopération au développement à des fins sécuritaires	4
2.4 Fragmentation des sources de financement	4
2.5 Nécessité d'adaptations conceptuelles et structurelles	5
<b>3. Principes d'action généraux</b>	<b>5</b>
<b>4. Objectifs</b>	<b>6</b>
4.1 But de la Coopération internationale de la CRS	6
4.2 Objectifs de l'approche LRRD	6
<b>5. Mise en œuvre de l'approche LRRD</b>	<b>6</b>
5.1 Analyse du risque, de la vulnérabilité et du potentiel comme point de départ	6
5.2 Intégration systématique de l'approche LRRD	7
5.3 Interface entre aide humanitaire et coopération au développement axée sur le long terme	8
5.4 Interface entre aide humanitaire et reconstruction/réhabilitation	9
5.5 Interface entre reconstruction/réhabilitation et coopération au développement axée sur le long terme	10
<b>6. Assurance-qualité</b>	<b>11</b>
<b>7. Ressources</b>	<b>11</b>



## 1. Introduction

### 1.1 Situation initiale

A l'étranger, la Croix-Rouge suisse (CRS) intervient au titre de l'aide humanitaire, de la reconstruction/réhabilitation et de la coopération au développement axée sur le long terme, selon le modèle des trois cercles d'activité du département Coopération internationale:

Dans chacun de ces champs d'intervention comme au niveau de leur interaction, la CRS peut se prévaloir de connaissances spécifiques, de ressources et d'une longue expérience. Couplés aux structures de partenariat établies, ces atouts sont garants d'efficacité dans la mise en œuvre et génèrent un potentiel considérable en matière de développement de programmes et d'approches de la CRS.

Dans le cadre des programmes de coopération au développement axés sur le long terme, la CRS est confrontée à une augmentation constante des conflits et des catastrophes naturelles, soudains ou à évolution lente. Ces cataclysmes compromettent bien souvent les efforts accomplis dans le cadre des projets à long terme. Or, face à la multiplication des opérations d'aide humanitaire et des projets de reconstruction/réhabilitation, il importe de mettre à profit et de promouvoir les ressources disponibles et les potentiels de développement durable.

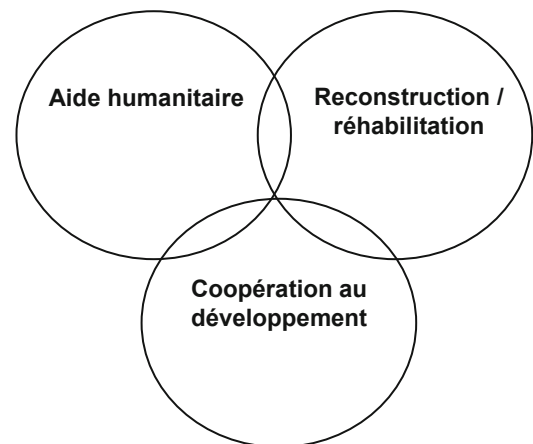
L'idée que des mesures puissent être engagées simultanément dans différents domaines d'action (*contiguum*) a pris le pas sur le paradigme de l'évolution linéaire (*continuum*), qui va de l'aide d'urgence à la coopération au développement en passant par la reconstruction. Partant, il est devenu indispensable de s'intéresser, dans le travail au quotidien, aux conséquences des interdépendances des domaines d'action.

Cette exigence a constitué le point de départ d'une analyse systématique et d'une discussion thématique au sein du département Coopération internationale de la CRS. Il s'agissait en l'occurrence d'examiner le modèle des trois cercles actuellement en vigueur et de l'adapter au nouveau défi.

### 1.2 Définition de l'approche *Linking Relief, Rehabilitation and Development*

A la base, la position adoptée par la CRS découle de l'approche *Linking Relief, Rehabilitation and Development* (LRRD) telle que définie dans les années 1990 dans un rapport de la Commission européenne au Parlement européen puis établie officiellement<sup>1</sup>. A cet égard, en matière d'aide humanitaire, il convient idéalement de jeter, dès le départ, les fondements d'un développement durable. Par ailleurs, la reconstruction/réhabilitation et la coopération au développement à long terme doivent contribuer à réduire la vulnérabilité de la population aux catastrophes, à atténuer les conséquences de celles-ci et à donner aux habitants les moyens de se prendre en charge dans une situation d'urgence.

**Modèle des trois cercles**



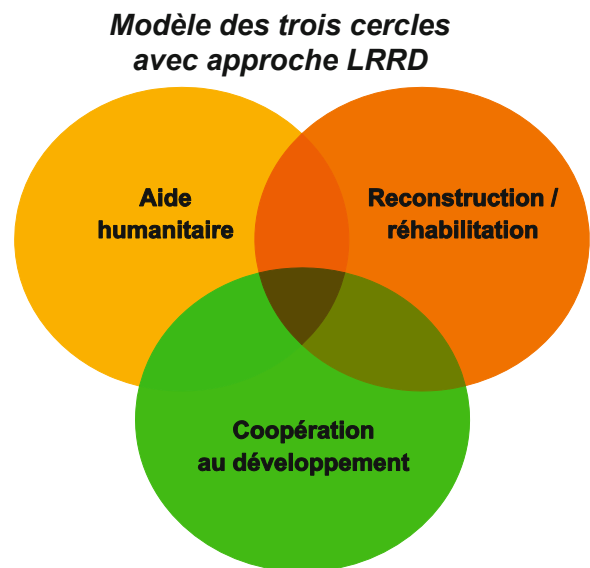
Source: Charte du département Coopération internationale CRS, 1999

<sup>1</sup> LRRD: «EU relief efforts should reinforce development, or at least not undermine it, and, vice versa, development efforts should prepare people and countries to better withstand disasters and emergencies» (venro, 2006).

A cette approche s'ajoutent des expériences tirées de *l'approche continuum-contiguum* appliquée jusqu'ici (notamment dans le domaine de la préparation aux catastrophes et de la réduction des risques), ainsi que des constats issus de la gestion de projet sensible aux conflits (GPSC) (*Conflict Sensitive Programme Management [CSPM]*).

S'attachant à considérer la dimension holistique du modèle des trois cercles, la CRS met l'accent sur l'**interconnexion** ou l'**association** (*linking*) des trois champs d'action. A cet égard, dans le cadre du travail accompli dans un des domaines, une grande attention est portée à l'orientation stratégique et conceptuelle des autres champs d'intervention. Par conséquent, l'approche LRRD vise une **association optimisée et une synchronisation mutuelle** d'interventions simultanées dans les domaines de l'aide d'urgence, de la reconstruction et de la coopération au développement, ainsi qu'une **prise de conscience permanente** de tous les collaborateurs quant à l'existence et aux exigences des autres champs d'action.

Outre cette prise de conscience, l'approche LRRD focalise l'attention sur les **interfaces** entre les trois cercles. Le défi consiste à concilier différentes dynamiques et approches, soit à assurer **complémentarité** et **cohérence**. Selon la situation initiale, le contexte et le groupe cible, les recoupements et les interdépendances dans la planification et la mise en œuvre du projet diffèrent et nécessitent des mesures adaptées au niveau du programme et des structures (cf. chapitre 5: Mise en œuvre de l'approche LRRD). L'application de l'approche LRRD n'implique pas que l'aide d'urgence débouche nécessairement sur la reconstruction, ou que la reconstruction se transforme obligatoirement en coopération au développement à long terme. La durée de l'engagement et les éventuels scénarios de désengagement sont analysés au stade initial du projet ou du programme, lequel est conçu en fonction de ces données.



Dans chacun des trois cercles, l'analyse du risque lié au contexte ainsi que de la vulnérabilité et des potentiels de la population concernée constitue un point de départ important. Ce sont là les dénominateurs communs permettant de relier les activités des trois domaines d'intervention.

### 1.3 Objet et champ d'application du concept

Le présent concept pose le cadre référentiel de l'application systématique de l'approche LRRD dans l'aide humanitaire de même que dans la reconstruction/réhabilitation et la coopération au développement à long terme de la CRS, et complète les fondements stratégiques et conceptuels spécifiques en la matière<sup>2</sup>. L'approche LRRD doit également être utilisée dans des domaines où elle ne fait pas encore l'objet d'une mention explicite dans les documents stratégiques et conceptuels existants.

Résultant d'un processus interne largement étayé, le concept constitue, pour les collaborateurs de la Coopération internationale de la CRS, un guide pour la planification et la mise en œuvre de l'approche LRRD dans les programmes. Elle sert en outre de base pour le dialogue mené au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi qu'avec des organisations partenaires, des autorités et d'autres institutions intéressées.

<sup>2</sup> Concepts CRS en matière d'aide d'urgence et de gestion de catastrophes (2004), de santé (2006), de reconstruction et de réhabilitation (2008)

## 2. Contexte et défis posés à la CRS

### 2.1 Importance accrue de l'approche LRRD dans le secteur de la santé

L'approche LRRD est aujourd'hui d'autant plus pertinente que l'on assiste à une multiplication des conflits et des catastrophes naturelles, et que les répercussions du changement climatique sont toujours plus graves. Ces phénomènes frappent tout particulièrement les groupes de population démunis, principaux bénéficiaires de la Coopération internationale de la CRS et qui, exposés à des risques accrus, sont le moins à même de prendre des mesures préventives. Ainsi, qu'ils soient soudains ou à évolution lente, les catastrophes et les conflits ainsi que leur interaction négative avec la pauvreté empêchent une amélioration durable des conditions de vie des groupes de population défavorisés.

Dans le **secteur de la santé** aussi, les conséquences graves du changement climatique<sup>3</sup> se font sentir: sécheresses et inondations compromettent la sécurité alimentaire et restreignent l'accès à une eau salubre. Le dérèglement climatique peut influencer sur la propagation de maladies avant même que le système de santé ait pu réagir d'une manière adéquate. Il convient en outre de ne pas sous-estimer les facteurs de stress psychiques dus à la perte et aux traumatismes, qui peuvent induire des dépressions et des états anxieux chroniques.

A l'influence négative sur la santé de la population s'ajoutent les répercussions sur le **système de santé**: souvent précaire avant la catastrophe, la situation est encore péjorée par la destruction des installations sanitaires, le manque de médicaments et d'équipements médicaux, l'accès difficile aux structures de santé et l'absence ou l'exode de personnel qualifié.

Conflits, catastrophes naturelles et conséquences du changement climatique jettent toujours plus de personnes sur les chemins de l'exil. Celles-ci ont besoin de protection, d'une aide à la survie et de nouvelles perspectives de vie, à travers une réinstallation dans une région voisine plus sûre ou la migration vers des régions urbaines voire l'hémisphère nord.

### 2.2 Conditions cadres différentes des trois champs d'action

L'aide d'urgence, la reconstruction/réhabilitation et la coopération au développement à long terme poursuivent des objectifs différents. Si l'aide humanitaire implique la fourniture d'une assistance indépendante, neutre et proportionnelle à la détresse, la coopération au développement est davantage tributaire de conditions cadres favorables en matière de politique de développement. Les stratégies, approches et normes de qualité qui s'appliquent en l'occurrence ne peuvent pas être combinées sans autre; elles peuvent même provoquer un champ de tension, p. ex. dans les cas où l'aide humanitaire conduit à une distorsion des marchés locaux ou à un état de dépendance de la population concernée.

Dans le domaine de l'**aide humanitaire**, la CRS doit assurer une aide à la survie rapide et efficace en sollicitant la participation de la population, en exploitant son potentiel d'auto-assistance ainsi qu'en mettant à profit les compétences et ressources des organisations partenaires. A la base, il s'agit d'évaluer rapidement et correctement la vulnérabilité des communautés concernées et leur capacité d'améliorer leur situation. Pour assurer la durabilité de ses projets et programmes de **reconstruction/réhabilitation** et de **coopération au développement à long terme**, la CRS doit se confronter davantage aux conséquences de la multiplication des catastrophes naturelles et aux répercussions du changement climatique. Les défis sont particulière-

---

<sup>3</sup> Les répercussions concrètes du changement climatique diffèrent selon les régions, p. ex. recrudescence des précipitations, des inondations et de l'érosion en Asie, multiplication des ouragans et des inondations en Amérique centrale ou réduction de la période de culture dans la zone du Sahel.



ment importants dans les situations complexes, p. ex. lorsqu'une catastrophe naturelle survient dans un contexte conflictuel.

Les **situations de conflit** et le contexte des Etats fragiles posent des défis spécifiques à la CRS. Celle-ci ne mène certes pas de projets de promotion de la paix ni de médiation en situation de conflit au sens étroit (*working on conflict*). L'aide d'urgence dans les régions en proie à la guerre est essentiellement assurée en collaboration avec le CICR. En revanche, dans ses projets de reconstruction/réhabilitation et programmes de développement axés sur le long terme, la CRS évalue les influences positives et négatives de ses interventions sur des conflits potentiels. Par ailleurs, de plus en plus souvent, elle est amenée à travailler dans des situations post-confliktuelles ou un contexte marqué par les conflits, notamment dans les Etats fragiles (*working in conflict*). Les expériences traumatisantes vécues par la population et par les collaborateurs eux-mêmes rendent le travail plus difficile encore et nécessitent des approches psycho-sociales de réhabilitation spécifiques.

### 2.3 Instrumentalisation de la coopération au développement à des fins sécuritaires

Dans la plupart des pays donateurs – dont la Suisse – on assiste depuis quelques années à une concentration accrue des politiques de développement et de sécurité. Dans l'intention de promouvoir la cohérence et la coordination des stratégies gouvernementales, cette approche globale de l'action du gouvernement (*Whole-of-Government-Approach*) vise à concilier politique de défense, politique (économique) extérieure, politique de développement et aide humanitaire; elle s'impose de plus en plus comme stratégie faîtière et cadre d'action pour la collaboration avec les pays en développement.

Depuis les attentats terroristes de septembre 2001, le rapport de force a nettement changé. La sécurité faisant désormais figure de préoccupation majeure et de référence absolue en matière de politique internationale, **la politique de développement risque d'être toujours plus «phagocytée» par des réflexions sécuritaires**. L'aide humanitaire en particulier pourrait être instrumentalisée à des fins militaires et de politique étrangère.

L'effacement des frontières entre activités politico-militaires et travail accompli par des organisations humanitaires civiles et indépendantes compromet non seulement les objectifs de l'aide humanitaire, mais aussi la **sécurité du personnel**. Cela est particulièrement vrai pour la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge qui, en leur qualité de Sociétés nationales reconnues officiellement, remplissent un rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics dans l'accomplissement des tâches humanitaires, et se trouvent par conséquent dans une situation de relative proximité par rapport aux instances étatiques.

### 2.4 Fragmentation des sources de financement

D'une manière générale, les sources de financement ne sont disponibles que pour les activités déployées dans l'un ou l'autre champ d'intervention à la fois. Cette fragmentation complique souvent le financement de programmes devant obéir à l'approche LRRD.

La tendance est aujourd'hui au transfert des moyens financiers de la coopération au développement axée sur le long terme vers l'aide d'urgence et la reconstruction. Elle est particulièrement manifeste lors de catastrophes majeures, en raison de l'écho médiatique – intensif mais bref – qu'elles suscitent et du potentiel qui en découle pour la levée de fonds. Dans le cas des catastrophes dites silencieuses, le financement de secours et de programmes de développement s'avère bien plus problématique.



## 2.5 Nécessité d'adaptations conceptuelles et structurelles

La conscience qu'il est possible de faire cohabiter aide d'urgence, reconstruction et coopération au développement axée sur le long terme est aujourd'hui acquise, tout comme celle de la pertinence des autres champs d'intervention dans la mise en œuvre du projet. Au sein de la CRS, cette nouvelle donne exige des adaptations aux plans conceptuel, opérationnel et structurel.

Aux niveaux **conceptuel et opérationnel**, il convient d'harmoniser davantage les approches dans le but de mieux définir les compétences professionnelles et d'en assurer la complémentarité. Cette démarche est surtout possible s'agissant de thèmes qui revêtent une importance centrale dans les trois domaines d'intervention, notamment la santé, la reconstruction matérielle ou la sécurité alimentaire.

Au **niveau structurel**, il importe d'élargir et d'optimiser les interfaces pour permettre des synergies (p. ex. analyses communes des besoins sur place, établissement de liens avec les organisations partenaires des uns et des autres, etc.). La distance géographique qui sépare les services de la Coopération au développement à Berne et celui de la Gestion de catastrophes à Wabern nécessite à cet égard des mesures spécifiques.

## 3. Principes d'action généraux

Dans le cadre des activités qu'elle déploie à l'étranger, la CRS se conforme aux directives stratégiques de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) ainsi qu'aux stratégies et concepts adoptés par la CRS. Dans un souci de cohérence (cf. chapitre 1.2), les principes d'action formulés ci-après sont valables pour l'ensemble des domaines d'intervention. Des principes spécifiques et complémentaires à ceux cités ci-dessous s'appliquent en outre aux différents domaines d'intervention.

**Gestion de projet sensible aux conflits:** Lors de la planification et de la mise en œuvre de ses projets et programmes, la CRS se pose toujours la question des effets négatifs involontaires de son travail (*do no harm*). Aussi la gestion de projet sensible aux conflits fait-elle partie intégrante de la gestion de projet dans tous les domaines.

**Renforcement des organisations partenaires:** Les organisations partenaires sont sensibilisées et formées/perfectionnées à la mise en œuvre de l'approche LRRD. A cet égard, identification des risques, prévention et réactivité sont tout aussi importantes que la souplesse en matière d'intervention dans les trois domaines d'action.

**Promotion des ressources locales et du potentiel d'auto-assistance:** Les communautés ou groupes de population concernés sont systématiquement associés à toutes les étapes du processus et ont la possibilité de faire intervenir et développer leurs aptitudes et capacités.

**Mise en réseau et formation d'alliances:** La mise en réseau des acteurs intéressés issus des trois champs d'intervention est une condition nécessaire d'une application efficace de l'approche LRRD. Parmi ces acteurs figurent en particulier les communautés concernées et leurs organisations, les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les ONG locales et les autorités. C'est là la seule manière de garantir l'ancrage local et durable de l'intervention.

**Capitalisation de l'expérience acquise/gestion du savoir:** La CRS soumet régulièrement ses programmes à des évaluations et procède à des analyses systématiques. Les expériences ainsi acquises sont largement diffusées au sein de la CRS et appliquées à des programmes subséquents ou nouveaux. En outre, la CRS échange ses expériences avec d'autres organisations de référence actives dans le même domaine.

## 4. Objectifs

### 4.1 But de la Coopération internationale de la CRS

Protéger, préserver et promouvoir la vie, la santé et la dignité des êtres humains<sup>4</sup>: cette préoccupation figure au cœur de l'action de la CRS. Le soutien ciblé fourni aux communautés bénéficiaires doit permettre à celles-ci de mener une existence digne et autodéterminée.

### 4.2 Objectifs de l'approche LRRD

A l'aide de l'approche LRRD, la CRS s'attache de manière ciblée à réduire la vulnérabilité de la population concernée en se fondant sur le potentiel et les ressources de celle-ci et en tenant compte du contexte et des risques potentiels. Elle parvient ainsi à améliorer durablement les conditions de vie de la population.

Dans le cadre de la coopération au développement à long terme, cette démarche aboutit à une meilleure situation sanitaire (p. ex. un meilleur approvisionnement en eau, une moindre morbidité ou un meilleur accès aux services médicaux). En même temps, il est possible d'atténuer la vulnérabilité des communautés face aux catastrophes et conflits soudains ou à évolution lente et aux répercussions de ces derniers, et d'augmenter le potentiel d'auto-assistance en situation de catastrophe ou de conflit.

En cas de catastrophe soudaine, il s'agit avant tout d'assurer une aide à la survie et de réduire les risques connus; en présence d'une catastrophe à évolution lente, le défi consiste à adapter les conditions de vie (p. ex. diversification des sources de revenu et des sources alimentaires), alors qu'en situation de conflit, il faut travailler sur la gestion constructive et la prévention d'une nouvelle escalade de violence.

## 5. Mise en œuvre de l'approche LRRD

L'approche LRRD doit être appliquée dans les trois domaines d'action de la CRS, une attention toute particulière devant être accordée aux interfaces. La mise en œuvre exige une analyse globale des risques liés au contexte, ainsi que de la vulnérabilité et des capacités de la population concernée (cf. chapitre 5.1). Les résultats de cette analyse détermineront dans quelle mesure il convient d'appliquer l'approche LRRD dans le programme ou le projet en question:

- intégration systématique (*mainstreaming*) de l'approche LRRD en tant que variante minimale dans chaque projet ou programme (cf. chapitre 5.2);
- intégration de composantes de projet fondées sur l'approche LRRD lors de risques moyens ou conception spécifique de projets globaux LRRD dans des situations présentant des risques élevés (cf. chapitres 5.3 – 5.5).

### 5.1 Analyse du risque, de la vulnérabilité et du potentiel comme point de départ

Dans les trois domaines d'intervention, la CRS s'attache toujours à réduire la vulnérabilité de la population et à promouvoir les potentiels et ressources existants. Avec l'analyse des risques, ces deux aspects constituent le point de départ central et le dénominateur commun permettant de relier les champs d'action de façon systématique et cohérente et d'optimiser les synergies. L'analyse porte aussi bien sur la vulnérabilité dans un domaine donné (p. ex. santé, logement, contexte socio-économique) que sur la menace potentielle découlant d'un conflit ou d'une catastrophe.

---

<sup>4</sup> Stratégie 012 de la CRS

La CRS dispose des instruments d'analyse ci-après:

- Outils analytiques applicables aux programmes à long terme de la CRS (selon le manuel d'assurance-qualité de la CRS [QS Manual])
- Evaluation de la vulnérabilité et des capacités (VCA, selon les directives de la FICR)
- *Better Programming Initiative* (BPI, selon les directives de la FICR)
- Gestion de projet sensible aux conflits (GPSC), y compris *do no harm* (DNH) (selon le manuel de la DDC)

Dans le cadre de l'aide humanitaire, le temps est compté, ce qui ne dispense pas d'analyser la vulnérabilité et les ressources des groupes de population touchés. Une évaluation détaillée a lieu au plus tard pendant la phase post-urgence, une fois que les besoins essentiels ont été satisfaits et que les jalons sont posés en vue de la suite des opérations. Lorsque plusieurs outils sont utilisés, les objectifs des différentes analyses sont définis de manière complémentaire – ou alors les outils sont combinés et intégrés au départ.

## 5.2 Intégration systématique de l'approche LRRD

Au **niveau du programme**, on entend par intégration systématique de l'approche LRRD (*mainstreaming* LRRD) la sensibilisation de tous les collaborateurs – à la centrale et sur le terrain – à l'approche LRRD afin de les habiliter à l'appliquer dans leurs domaines d'activités respectifs. Ce faisant, on s'assure que les collaborateurs connaissent non seulement les stratégies ainsi que les priorités et processus de planification de leur propre secteur, mais également ceux des autres domaines d'intervention, et qu'ils les intègrent sciemment dans leurs activités. La prise en compte conséquente de thèmes transversaux permet de renforcer encore la cohérence entre les trois cercles.

Au **niveau structurel**, on entend par intégration systématique de l'approche LRRD la forte imbrication structurelle des unités organisationnelles responsables de l'aide d'urgence, de la reconstruction/réhabilitation et de la coopération au développement à long terme, selon la démarche suivante:

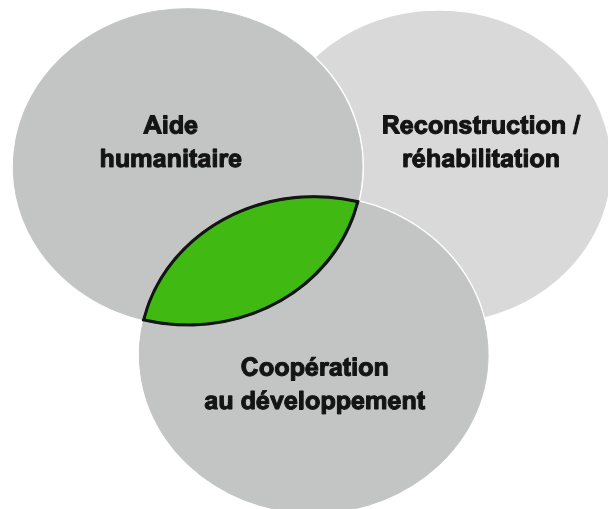
- échanges réguliers et flux d'informations transparent entre les collaborateurs des services de la Coopération au développement et ceux du service Gestion de catastrophes, dans le but de sensibiliser les uns aux thèmes et aux méthodes des autres;
- évaluation coordonnée des besoins sur place et élaboration commune de propositions de projet après une catastrophe;
- intégration, dans la task force dédiée aux catastrophes majeures, de spécialistes de la reconstruction/réhabilitation et de la coopération au développement à même d'assurer la prise en compte, dès la phase d'urgence, de principes clés de la coopération au développement axée sur le long terme;
- réunion des spécialistes CRS de la reconstruction/réhabilitation issus des services opérationnels au sein du groupe d'experts ad hoc, de manière à assurer un ancrage transversal et une meilleure accessibilité du savoir;
- réunions périodiques de tous les délégués et autres acteurs clés et échanges avec les collaborateurs de la centrale (ateliers internationaux);
- recours à des instruments de collaboration dans l'intranet, tels que plateformes relatives à des projets communs dans un contexte international.

### 5.3 Interface entre aide humanitaire et coopération au développement axée sur le long terme

L'orientation développement de l'aide humanitaire est la pierre angulaire d'un processus de développement durable, notamment dans les régions qui sont régulièrement frappées par des catastrophes. Cela vaut tant pour les pays où la CRS est engagée dans la durée que pour ceux dans lesquels elle fournit exclusivement des secours d'urgence. La forme donnée aux mesures prises et l'intégration de ces dernières dans un dispositif plus large obéissent à cet impératif.

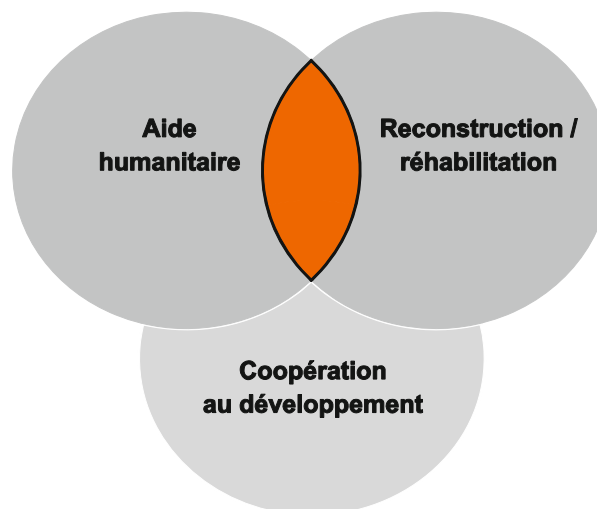
Dans l'interface entre aide humanitaire et coopération au développement axée sur le long terme, l'approche LRRD peut être mise en œuvre par les moyens suivants:

- cahier des charges pour les délégués de la coopération au développement axée sur le long terme, incluant des interventions à court terme dans le cadre de missions d'aide d'urgence;
- formation des délégués engagés dans des programmes de coopération au développement de longue durée à des thèmes et à des procédures en lien avec la gestion de catastrophes;
- formation des collaborateurs et organisations partenaires locaux engagés dans la coopération au développement de longue durée dans le but d'améliorer la préparation aux catastrophes et de réduire les risques;
- mise sur pied ou renforcement de réseaux locaux entre population, autorités et ONG en tant que dispositif officiel en cas de catastrophe;
- amélioration de la préparation aux interventions d'urgence par des accords et un dispositif logistique (dépôts décentralisés de biens de secours);
- prévention d'épidémies dans le cadre des mesures d'aide d'urgence (santé publique dans un contexte d'urgence);
- association active des partenaires locaux et des autorités compétentes à l'analyse de la situation, à l'évaluation des besoins et au processus de planification et de décision dans les situations d'urgence afin d'aiguiser leur conscience des problèmes et leur sens des responsabilités dans une perspective de développement à long terme;
- évaluations communes avec d'autres ONG et acteurs, mise en place d'alliances stratégiques et couverture complémentaire des besoins;
- phase d'urgence réduite à un minimum, en évitant la création de dépendances et la destruction de structures ou de marchés locaux, etc. (*do no harm*)



## 5.4 Interface entre aide humanitaire et reconstruction/réhabilitation

Dans la reconstruction/réhabilitation, l'enjeu, après une catastrophe ou un conflit, consiste à garantir le retour de la population dans des conditions décentes. La reconstruction/réhabilitation suit souvent la phase d'aide d'urgence et peut déboucher sur des efforts de développement s'inscrivant dans le long terme. Dans un tel contexte, il faut veiller à une gestion optimale des transitions et des chevauchements. La reconstruction/réhabilitation peut aussi avoir lieu sans engagement préalable de la CRS et sans un engagement subséquent durable, notamment dans les pays non prioritaires. Le cas échéant, la prévention de nouvelles situations d'urgence et le développement durable doivent également figurer au cœur des préoccupations.



Dans l'interface entre aide humanitaire et reconstruction, l'approche LRRD peut être mise en œuvre par les moyens suivants:

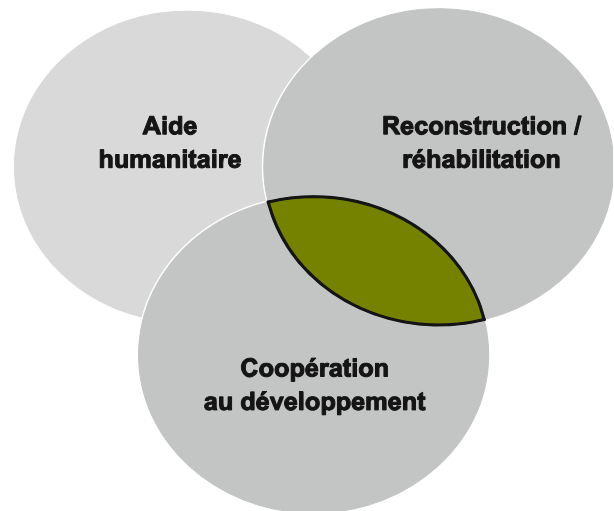
- synchronisation flexible et adaptée entre les instances existantes (services, task force, groupe d'experts Reconstruction/réhabilitation);
- implication précoce des personnes concernées dans la planification, la réalisation et l'évaluation des résultats atteints, afin de favoriser la responsabilisation et la prise de conscience face aux risques potentiels;
- évitement de la création de dépendances à travers l'aide d'urgence (*delivery mode*) par des mesures mettant l'accent sur le potentiel d'auto-assistance de la population;
- prise en compte, dans la planification, d'approches et d'instruments de reconstruction/réhabilitation dès la phase d'aide d'urgence, en vue p. ex. d'exploiter d'éventuelles ressources et infrastructures issues de cette phase dans le cadre de la reconstruction/ réhabilitation;
- renforcement des capacités des partenaires et de la population en matière de réduction des risques de catastrophe, de prévention des catastrophes et préparation aux catastrophes, et d'atténuation des catastrophes dès la phase de reconstruction/ réhabilitation;
- gestion de projet sensible aux conflits.

## 5.5 Interface entre reconstruction/réhabilitation et coopération au développement à long terme

Dans le cadre de la coopération au développement axée sur la durée, la CRS met l'accent thématique sur la santé communautaire.

Dans l'interface entre reconstruction/réhabilitation et coopération au développement axée sur le long terme, l'approche LRRD peut être mise en œuvre par les moyens suivants:

- manuel d'assurance-qualité commun (*QS-Manual*);
- prise en compte de méthodes et approches de la coopération au développement à long terme dès la phase de reconstruction/réhabilitation, afin de poser les fondements d'un développement durable et autodéterminé;
- prise en compte de tous les domaines pertinents pour le rétablissement de conditions de vie normales, p. ex. couplage de projets d'infrastructure et d'un renforcement du système de santé;
- réhabilitation socio-économique et diminution de la vulnérabilité économique à travers des projets de reconstruction/réhabilitation, fondements d'un plus grand potentiel d'auto-assistance;
- application conséquente du principe du *building back better*, p. ex. construction de bâtiments résistants aux catastrophes, approvisionnement en eau et installations sanitaires;
- concentration sur des mesures permettant de poursuivre dans les meilleurs délais les activités déjà menées dans le cadre de programmes de santé existants, p. ex. au moyen de la reconstruction d'infrastructures de santé;
- collaboration avec des partenaires issus de la coopération au développement axée sur le long terme au stade de la reconstruction/réhabilitation déjà;
- intégration systématique de stratégies et d'instruments de réduction des risques de catastrophe, de prévention des catastrophes et préparation aux catastrophes, d'atténuation des catastrophes, y compris renforcement des compétences correspondantes auprès des organisations partenaires, des autorités et des communes;
- renforcement des compétences et des ressources (*capacity building*) avec les autorités, les partenaires et les communautés au sens d'un renforcement durable des acteurs sur place;
- gestion de projet sensible aux conflits.





## 6. Assurance-qualité

**Gestion du Cycle de Projet (GCP):** La CRS et ses organisations partenaires appliquent des directives communes en matière de GCP et d'assurance-qualité dans tous les champs d'intervention. Elles s'engagent à une utilisation consciencieuse et efficiente des moyens à disposition ainsi qu'à une reddition de compte et un reporting transparents. Les critères de qualité et les instruments d'assurance-qualité pertinents pour les différents champs d'intervention sont coordonnés entre eux. La mise en œuvre de l'approche LRRD et l'adaptation des activités au contexte sont définis en tant que critères de qualité et intégrés dans le manuel d'assurance-qualité (*QS-Manual*). La qualité découle de la responsabilité vis-à-vis de la population concernée et comprend ainsi des aspects de transparence.

**Gestion du savoir:** La CRS s'occupe activement de la gestion du savoir en lien avec l'approche LRRD. L'échange et l'exploitation d'expériences par-delà les services sont essentiels à cet égard, tout comme la promotion et le développement de compétences internes, le contrôle périodique de l'orientation stratégique, l'ancrage du savoir-faire LRRD dans les structures et au sein du personnel ainsi que l'élaboration et l'actualisation d'instruments pratiques destinés à la planification et à la mise en œuvre de projets.

**Spécialiste LRRD:** Cette personne est chargée d'assurer que les connaissances acquises dans le cadre de la gestion professionnelle du savoir soient préservées, échangées et développées. Le travail en réseau avec la FICR et d'autres institutions permet d'une part d'intégrer les nouveaux développements, les meilleures pratiques et les leçons apprises d'autres organisations dans les processus de la CRS et, d'autre part, de positionner la CRS dans ce domaine.

## 7. Ressources

**Ressources personnelles:** La CRS met à disposition les ressources personnelles nécessaires à la mise en œuvre de l'approche LRRD afin d'assurer l'ancrage des compétences acquises dans les processus de développement stratégique et conceptuel, dans la structure organisationnelle et la gestion des ressources humaines, ainsi que dans l'application pratique (processus, instruments).

**Ressources financières:** Différentes possibilités sont envisageables pour financer l'application de l'approche LRRD :

- Dans le cas d'une simple intégration de l'approche LRRD (*mainstreaming*), seuls des moyens supplémentaires limités sont nécessaires; ils pourront le plus souvent être couverts par les sources de financement existantes.
- La mise en œuvre de composantes de projet ou de projets globaux LRRD exige l'acquisition de fonds supplémentaires parfois importants. Le cas échéant, il est fait appel à des donateurs externes.

**Boîte à outils et documents de référence:** Une boîte à outils avec les instruments, manuels, directives etc. recommandés pour la mise en œuvre pratique de l'approche LRRD ainsi qu'un inventaire de la littérature complémentaire recommandée y inclus un glossaire sera téléchargé sur le Crossnet (interne) de la CRS et régulièrement mise à jour.

